

LA VIE ECONOMIQUE

- [Quand le FMI applaudit les réformes de Macron \(et le presse d'aller plus loin\)](#)
- [Muriel Pénicaud sur l'emploi : « On met 15 milliards sur le quinquennat »](#)
- [Pas de partage de la dette au sein de la zone euro, prévient Merkel](#)
- [Taxes sur l'acier et l'aluminium : la France passe à l'offensive](#)
- [Dans le monde entier, les femmes travaillent plus que les hommes](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Les libéraux de santé retrouvent un peu le moral, selon un sondage](#)
- [Soins dentaires : le remboursement à 100 % commencera en 2020](#)
- [Alzheimer : les médicaments seront déremboursés le 1^{er} août 2018](#)

FISCALITE

- [Libye: la Société générale paiera 250 millions d'euros au fisc français](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [AccorHotels prêt à acheter les parts de l'Etat dans Air France-KLM](#)
- [Carrefour a annoncé la reprise de 29 magasins ex-Dia et la fermeture de 243 autres](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Quand le FMI applaudit les réformes de Macron (et le presse d'aller plus loin)

Le 04/06/18, le FMI (fonds monétaire international) a salué, dans les conclusions préliminaires de sa revue annuelle de l'économie française, « *les progrès impressionnants* » réalisés en un an par le pays, et a déclaré que la France était devenue « *un chef de file* » des réformes en Europe. Le FMI invite le gouvernement à poursuivre dans la voie qu'il a choisie, « *pour s'attaquer aux problèmes structurels qui subsistent et accroître la résilience aux chocs* ». **Delia Velculescu**, responsable de la mission du FMI pour la France : « *Le gouvernement a un programme de réformes ambitieux, qui se concentre sur les principaux problèmes.* » Selon Mme Velculescu, le gouvernement doit maintenant « *maintenir la cadence des réformes et [...] mettre en place et [...] préciser celles qui restent à entreprendre.* » Le FMI estime, sans donner de chiffres, que la croissance hexagonale devrait rester solide, bien que s'avérer, en fin de compte, moins forte que celle de l'an dernier. **Mme Velculescu** a aussi expliqué que malgré « *cette tendance globalement positive, nous voyons des nuages à l'horizon* ». Lesquels ? Des risques baissiers « *à surveiller attentivement au cours des prochains mois* », risques liés aux tensions commerciales croissantes avec les Etats-Unis, à l'incertitude géopolitique et à l'érosion de la confiance en Europe. Les prévisions de croissance du FMI : 2,1 % en 2018, 2,0 % en 2019 (des prévisions qui pourraient cependant être revues en juillet prochain). Avant de juger que les perspectives étaient favorables. **Les préconisations du FMI** : une application résolue des réformes du marché du travail, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, complétées si besoin était de « *mesures supplémentaires* » (révision des allocations chômage ou élargissement de la concurrence pour les professions réglementées, par exemple les pharmacies). Le FMI considère également la restructuration de la SNCF comme positive. Concernant **les finances publiques**, le FMI a demandé des précisions sur les baisses envisagées pour la dépense publique. Pour le fonds, il faut « *résister aux appels à de nouvelles baisses d'impôts non financées* » et définir des mesures dans le but de réduire le déficit de la France à moyen terme. **Le Comité Action publique 2022** (CAP 22) va alors jouer son rôle en présentant un rapport dans les semaines à venir, rapport qui devra lister des pistes d'économies possibles. Comment ? Via des réformes structurelles. Les prestations sociales sont dans le collimateur du FMI qui estime que ces dernières pourraient être « *mieux ciblées et simplifiées* » ; idem pour les niches fiscales et les subventions aux entreprises qui devraient être rationalisées. La retraite est aussi un sujet de préoccupation du FMI qui pense que, lors de la réforme des retraites actuellement à l'étude, l'âge effectif de départ à la retraite pourrait être relevé progressivement. **Challenges** : « *En ce qui concerne le secteur financier, le FMI valide l'approche des autorités macroprudentielles face à la croissance dynamique de l'endettement privé et les appellent à se tenir prêtes à prendre des mesures supplémentaires.* » **François Villeroy de Galhau**, membre du Haut conseil de stabilité financière (HCSF) et gouverneur de la Banque de France a déclaré « *que cette autorité de supervision du secteur financier se tenait prête à agir pour ralentir la croissance rapide du crédit en France.* »

[https://www.challenges.fr/finance-et-marche/quand-le-fmi-applaudit-les-reformes-de-macron-et-le-presse-d-aller-plus-loin_591837#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20180605](https://www.challenges.fr/finance-et-marche/quand-le-fmi-applaudit-les-reformes-de-macron-et-le-presse-d-aller-plus-loin_591837#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20180605)

(Source : www.challenges.fr du 05/06/2018, avec Reuters)

[Retour au sommaire](#)

● Muriel Pénicaud sur l'emploi : « On met 15 milliards sur le quinquennat »

Dans un entretien accordé à Jean-Pierre Elkabbach pour #LaMatinale sur Cnews, **Muriel Pénicaud**, ministre du Travail, a déclaré qu'une opération « *100 % inclusion* » était déclenchée. Cette dernière est destinée aux personnes les plus vulnérables, les plus éloignées du travail. Pour Mme Pénicaud, la meilleure inclusion se fait par le travail, le travail représentant « *la fierté et l'autonomie.* » Pour créer un tremplin vers le marché du travail, « *il faut du soutien humain, de la formation et de la mise en situation.* » Avant de rappeler qu'aujourd'hui, des centaines de milliers d'emplois dans tous les domaines étaient disponibles. Le but est donc de donner aux demandeurs d'emploi des compétences et le

savoir-être professionnel. **Mme Pénicaud** a aussi précisé que 268 000 emplois nets avaient été créés en 2017. Pour elle, c'est la qualification qui fait la différence : « *Ceux qui ont une qualification, ils sont très peu au chômage par contre ceux qui n'en ont pas, c'est massif. [...] On doit travailler sur l'efficacité des politiques de retour de l'emploi et de l'efficacité de l'aide sociale.* »

http://www.cnews.fr/videos/france/2018-06-04/muriel-penicaud-sur-lemploi-met-15-milliards-sur-le-quinquennat-783790?elst_newsletter=20180604-13_783790

(Source : www.cnewss.fr du 04/06/2018)

● **Pas de partage de la dette au sein de la zone euro, prévient Merkel**

Le 01/06/18, **Angela Merkel**, chancelière allemande, s'est exprimée dans le Frankfurter Allgemeine Soontagszeitung. Elle a expliqué que, si un allègement de la dette de l'Italie n'était pas exclu, la solidarité entre les pays membres de la zone euro ne devait pas conduire « à une union de la dette. » **Mme Merkel** a également déclaré que la proposition du président **Macron** (création d'un budget spécifique pour la zone euro, avec désignation d'un ministre des finances) était insuffisante. Selon elle, il faut transformer le MES (mécanisme européen de stabilité) en FME (fonds monétaire européen) en « *lui permettant d'accorder des lignes de crédit aux pays susceptibles d'être confrontés à une crise de la dette souveraine* » : « *Si l'ensemble de la zone euro est en danger, le FME doit être capable d'accorder des crédits à long terme afin d'aider les pays. [...] De tels crédits pourraient être étalés sur 30 ans et accordés à la condition que les bénéficiaires engagent des réformes structurelles.* »

https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/03/pas-de-partage-de-la-dette-au-sein-de-la-zone-euro-previent-merkel_5308788_3214.html

(Source : www.lemonde.fr du 03/06A/2018)

● **Taxes sur l'acier et l'aluminium : la France passe à l'offensive**

Le 01/06/18, en réponse à la décision de l'administration du président américain **Donald Trump** d'instaurer, à dater du 01/06/18, des droits de douane sur l'acier (25 %) et l'aluminium (10 %) importés aux USA par l'Europe, le Canada et le Mexique, **Stéphane Travert**, ministre de l'Agriculture, a évoqué la possibilité de sanctions pour certains produits américains. **M. Travert** : « *C'est une décision unilatérale, injustifiée, injustifiable et totalement dangereuse pour notre industrie qui peut remettre en cause beaucoup d'emplois sur le territoire français et nous n'allons pas rester sans rien faire.* » Les produits qui pourraient être concernés : les produits textiles, les motos, certains spiritueux. De son côté, le président **Macron** a déclaré à M. Trump que sa décision était une « *erreur* » et qu'il l'estimait « *illégal*. » **M. Macron** : « *L'Union européenne réagira en prenant les mesures appropriées, de manière ferme et proportionnée, en conformité avec le droit de l'OMC (Organisation mondiale du commerce, nldr).* » Pour **M. Macron**, de graves dysfonctionnements existent dans le commerce international. Il faut par conséquent renforcer les règles qui régissent le commerce. Pour lui, l'Union européenne (UE), les USA, la Chine et le Japon doivent « *travailler activement à refondre les règles de l'OMC, notamment pour résorber les surcapacités, encadrer les subventions, mieux protéger la propriété intellectuelle.* » De son côté, l'UE, par la voix de Jean-Claude Juncker, a qualifié la décision de M. Trump d' « *injustifiée*. » **M. Juncker** : « *Les États-Unis ne nous laissent à présent pas d'autre choix que d'engager une procédure de règlement des différends devant l'OMC et d'imposer des droits de douane additionnels sur un certain nombre d'importations en provenance des États-Unis. Nous défendrons les intérêts de l'Union, dans le plein respect du droit international du commerce.* »

<https://www.latribune.fr/economie/france/taxes-sur-l-acier-et-l-aluminium-la-france-passe-a-l-offensive-780414.html>

(Source : www.latribune.fr du 01/06/2018, avec Reuters)

[Retour au sommaire](#)

● **Dans le monde entier, les femmes travaillent plus que les hommes**

Selon une étude menée par l'organisation **MenCare** dans 75 pays sur les cinq continents, « *Time For Action* », il ressort que les femmes travaillent plus que les hommes de façon

significative, tout en étant moins bien payées. Les femmes travaillent plus dans leur emploi salarié, et s'ajoute pour elles, à cet emploi, l'ensemble des tâches domestiques et ménagères. Ainsi, en Europe occidentale et en Amérique du Nord, le nombre d'heures travaillées par jour est de 7,2 heures pour les femmes, de 6,5 heures pour les hommes. En dehors des tâches domestiques et ménagères (non rémunérées), les femmes sont moins bien payées que les hommes : par inégalité salariale et parce qu'elles représentent la majeure partie des temps partiels dans les entreprises. Autres raisons : les postes occupés par les femmes sont moins importants que ceux des hommes et moins bien rémunérés à l'heure. **L'OIT** (organisation internationale du travail) estime que pour atteindre le principe « *A travail égal, salaire égal* » entre femmes et hommes, il faudra attendre 75 ans. **MenCare** : « *Parvenir à la parité dans le travail domestique non rémunéré est une priorité urgente pour le bien-être des enfants, des familles et des communautés à travers le monde – et il est temps que nous prenions des mesures afin de contribuer à cet objectif. Il est nécessaire d'exiger des pères qu'ils fassent davantage de façon individuelle, mais cela resterait largement insuffisant. Alors que divers pays à travers le monde constatent une plus grande participation des pères à la vie familiale, il est crucial que les lois, les normes sociales et les politiques sur le lieu de travail soutiennent, renforcent et accélèrent ces changements.* »

<http://madame.lefigaro.fr/societe/parite-travail-dans-le-monde-entier-les-femmes-travaillent-plus-que-les-hommes-030618-149020>

(Source : <http://madame.lefigaro.fr> du 03/06/2018, Glenn Cloarec)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Les libéraux de santé retrouvent un peu le moral, selon un sondage

D'après l'observatoire annuel réalisé par **CMV Médiforce** auprès de 483 professionnels de santé libéraux (biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes-osthéoopathes, médecins généralistes, pharmaciens, radiologues et vétérinaires), il ressort que ces derniers sont fiers de leur métier et qu'ils accueillent assez favorablement le dernier PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale). 67 % d'entre eux considèrent que, par rapport à leur charge de travail, leur métier leur rapporte peu. C'est toutefois un climat plus positif que les années précédentes. D'après **Médiforce**, l'alternance politique aurait eu un impact positif sur ce regain de confiance. Une enquête réalisée en novembre 2017 révélait que sur onze dispositions avancées par le gouvernement sur la santé, sept étaient approuvées par plus des deux tiers des libéraux : parmi elles, les mécanismes d'incitation à l'installation des jeunes (87 % de favorables), les mesures de compensation de la hausse de la CSG (84 %). Deux mesures ne faisaient pas consensus : La généralisation du tiers payant (55 % de non) et la suppression éventuelle du numéris clausus (38 % de non). Sont bien vus : les maisons de santé (79 % d'adhésion), la hausse du prix du tabac (77 %), le transfert du RSI au régime général (72 %), le service sanitaire (70 %), la vaccination obligatoire (68 %). **Le Quotidien du Médecin** : « *Originalité du sondage, le panel a été interrogé sur les perspectives d'évolution de leur métier en fonction de cinq scénarios fictifs proposés. Ainsi, neuf libéraux sur dix verraient d'un bon œil un avenir basé sur le « tout local » avec une collaboration étroite entre élus, citoyens et acteurs territoriaux.* » Par contre, 65 % des professionnels de santé ayant répondu à l'enquête sont contre un « *monde où l'État délègue l'essentiel de ses prérogatives au privé.* » Les seuls à y être favorables sont les radiologues et les biologistes (54 %). **Le Quotidien du Médecin** : « *Enfin, les libéraux rejettent en masse deux scénarios qui les dépossèdent – l'un au profit des patients (67 % défavorables), l'autre au profit de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies (65 %).* »

https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2018/06/01/les-liberaux-de-sante-retrouvent-un-peu-le-moral-selon-un-sondage-858392?xtor=EPR-1-%5BNL_derniere_heure%5D-20180601&utm_campaign=NL_derniereheure&utm_source=qdm&utm_content=20180601&utm_medium=newsletter

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 01/06/2018, Martin Dumas Primbault)

[Retour au sommaire](#)

● Soins dentaires : le remboursement à 100 % commencera en 2020

Deux syndicats de dentistes (Union dentaire et CNSD) sur trois ont approuvé la nouvelle convention avec l'Assurance maladie. Cette convention fixe les tarifs de la profession et va permettre le remboursement à 100 % en 2020 de certaines prothèses (les couronnes en métal pour dents du fond, en céramique standard pour les dents de devant). **Philippe Denoyelle**, président de l'Union dentaire : « *C'est compliqué mais porteur pour l'avenir.* » **Thierry Soulié**, président de la CNSD : « *La profession fait un gros effort. On échange la liberté des prix sur les prothèses contre des revalorisations qui sont encore insuffisantes. Mais c'est un point de départ, qu'on espère améliorer au fil des mois.* ». **Patrick Stolera**, président de la FSDL : « *Des mesures démagogiques, qui nous font revenir trente ans en arrière.* » **Agnès Buzyn**, ministre de la Santé, estime quant à elle qu'il s'agit au contraire d'un « *tournant historique [qui] donne la priorité à la prévention et améliorera la prise en charge des assurés.* »

<http://www.lefigaro.fr/social/2018/06/03/20011-20180603ARTFIG00061-soins-dentaires-le-remboursement-a-100-commencera-en-2020.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 03/06/2018, Marie-Cécile Renault)

● Alzheimer : les médicaments seront déremboursés le 1^{er} août 2018

Un arrêté publié au Journal Officiel du 01/06/18 indique que les molécules utilisées dans le traitement de l'Alzheimer (donézépil, rivastigmine, galantamine et mémantine) seront déremboursées à compter du 1^{er} août 2018. La raison : La commission de transparence a estimé que l'efficacité de ces médicaments (Aricept, Ebixa, Exelon et Reminyl et leurs génériques) était faible et a relevé des effets indésirables digestifs, cardiovasculaires et neuropsychiatriques, effets qui peuvent s'avérer graves et nécessiter l'arrêt définitif du traitement (jusqu'à 30 % d'arrêt dans les études cliniques). Le remboursement de ces médicaments représentait 90 millions d'euros de dépenses pour l'Assurance maladie en 2015. **La Direction de la santé et la Direction de la Sécurité sociale** : « *Les soins dans le cadre de la maladie d'Alzheimer reposent avant tout sur une prise en charge pluridisciplinaire adaptée. [...] Il s'agit d'une mesure prise dans l'intérêt de la santé des citoyens et qui permettra de renforcer la prise en charge coordonnée des patients concernés.* » Enfin, **Agnès Buzyn** a expliqué sur Europe 1 que « *tout l'argent qui va être économisé sera intégralement réorienté vers l'accompagnement des personnes, soit pour les centres mémoire soit pour le secteur médico-social qui les prend en charge.* » France Alzheimer et cinq sociétés savantes se sont prononcées contre ce déremboursement, tandis que le Collège de la médecine générale l'a approuvé.

https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2018/06/01/alzheimer-les-medicaments-seront-derembourses-le-1-er-aout-2018_858383?xtor=EPR-1-%5BNL_derniere_heure%5D-20180601&utm_campaign=NL_derniereheure&utm_source=qdm&utm_content=20180601&utm_medium=newsletter

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 01/06/2018, Coline Garré)

FISCALITE

● Libye: la Société générale paiera 250 millions d'euros au fisc français

Le 24/05/18, la Société Générale (SG) a accepté de payer une amende de 250 millions d'euros au fisc français. Motif de l'amende : les relations litigieuses entre SG et le fonds souverain lybien LIA (Lybian Investment Authority).

[https://www.challenges.fr/finance-et-marche/banques/libye-la-societe-generale-paiera-250-millions-d-euros-au-fisc-francais_591699#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20180604](https://www.challenges.fr/finance-et-marche/banques/libye-la-societe-generale-paiera-250-millions-d-euros-au-fisc-francais_591699#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20180604)

(Source : www.challenges.fr du 01/06/2018, avec Reuters)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● AccorHotels prêt à acheter les parts de l'Etat dans Air France-KLM

Le groupe **AccordHotels** a annoncé être intéressé par le rachat de 14,3 % des parts de l'Etat dans Air France-KLM. **Le communiqué d'AccordHotels** du 03/06/18 : « *AccorHotels a conduit à plusieurs reprises, au cours des dernières années, des discussions avec Air France-KLM en vue de développer notamment des projets digitaux communs et une*

plateforme commune de fidélisation et de services qui permettraient aux clients des deux groupes, leaders mondiaux du voyage, de bénéficier d'une offre enrichie de services autour de la mobilité à travers le monde. Ces réflexions comportaient l'éventualité d'une prise de participation minoritaire au capital d'Air France-KLM afin de conforter ce projet industriel de croissance. »

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/accorhotels-pret-a-acheter-les-parts-de-l-etat-dans-air-france-klm-780548.html#xtor=EPR-2-%5BI-actu-du-jour%5D-20180604>

(Sources : www.latribune.fr du 04/06/2018, Fabrice Gliszczynski)

● **Carrefour a annoncé la reprise de 29 magasins ex-Dia et la fermeture de 243 autres**

Le 04/06/18, **Carrefour** a annoncé la reprise de 29 magasins ex-Dia (195 salariés), ainsi que la fermeture de 243 autres. Concernant la fermeture des magasins, 2 100 salariés sont concernés. Les fermetures auront lieu à partir du 01/07/18. Le détail : 56 magasins devraient fermer dans la zone Nord, 38 dans la zone Nord-Ouest, 25 dans le Centre-Ouest, 21 à Paris, 59 dans le Rhin-Rhône et 44 dans le Sud.

[https://www.challenges.fr/entreprise/grande-conso/carrefour-a-annonce-la-reprise-de-29-magasins-ex-dia-et-la-fermeture-de-243-autres_591812#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20180605](https://www.challenges.fr/entreprise/grande-conso/carrefour-a-annonce-la-reprise-de-29-magasins-ex-dia-et-la-fermeture-de-243-autres_591812#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20180605)

(Source : www.challenges.fr du 05/06/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : Didier Malric
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr